

Viande, ville et culture...

Suzanne est formatrice en Éducation Permanente. Elle est née dans le numéro 100 du Secouez-vous les Idées. Nous l'avons laissée expliquant son métier à ses beaux-parents lors d'un dîner boudins.

Nous la retrouvons après sa visite des abattoirs d'Anderlecht organisée par Forum Abattoir. Suzanne s'interroge sur les rapports entre la viande, la ville et la culture. Elle nous ouvre son carnet de notes. Il s'agit de pistes de réflexions, d'idées jetées sur le papier pour approfondir le sujet. Lors de cette visite, elle apprend que la société qui gère le site a diversifié ses activités et a accueilli l'asbl Cultureghem. Le lien Abattoir-Socioculturel l'interpelle et elle décide de chercher s'il y a d'autres exemples. Elle trouve plusieurs cas similaires, elle décide de mettre en parallèle l'histoire de l'Abattoir d'Anderlecht et celui de Bomel.

Un abattoir : une histoire de ville, d'humains et d'animaux

l'abattoir illustré



La double ligne du temps met en parallèle la chronologie de deux abattoirs celui d'Anderlecht, en haut et celui de Bomel, en bas. Ces deux sites ont des destins assez semblables quoique différents. Tous deux ont subi de fortes transformations. Le premier reste un lieu d'abattage tandis que le second a été réhabilité en Centre Culturel et en bédéthèque.

Les rapprochements historiques que l'on peut faire sont :

○ Le site d'Anderlecht est inauguré en 1890 alors que Bomel l'est en 1946, il a pris du retard à cause de la guerre. Tous deux se trouvent « derrière » une gare.

⊙ Les changements de normes sanitaires entraînent la faillite des deux structures. L'activité sera reprise à Anderlecht par 150 négociants et amateurs en créant la société anonyme « Abatan » qui deviendra « Abattoir ». Tandis que Bomel n'a pas été repris, le site fut occupé par plusieurs structures. En 2002 la commune avait décidé de le raser pour y créer un parking.

▲ Les deux sites ont en commun qu'à un moment de leur histoire, une concertation des habitants ou des exploitants de chacun des quartiers a souligné le manque de lieux de culture et de rencontre. Ce constat réalisé, la société qui gère l'abattoir anderlechtois a encouragé la création de l'ASBL Cultureghem. A Bomel, c'est sous l'impulsion du comité de quartier et avec le soutien d'élus locaux que le Centre Culturel et la bédéthèque a vu le jour. On se retrouve donc avec deux lieux d'abattage (endroits cachés et interdits) qui pour continuer d'exister se sont tournés, en partie ou complètement, vers des activités socio-culturelles (endroit ouvert et accueillant).

Les deux sites sont des ensembles architecturaux remarquables. La halle d'Anderlecht est d'ailleurs classée en 1988 et le site de Bomel de style moderniste a été déclaré « SAR » (site à réaffecter) par la Wallonie.

